



Fusion & Acquisition



Financement de Projet



Conseil Stratégique

# ANALYSE DES RÉSULTATS

---

*Appel d'Offres Eolien Terrestre*

*Tranche 2*

10 septembre 2018

# CONTEXTE



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

Le cahier des charges des appel d'offres pour installations éoliennes terrestres a été publié en novembre 2017. La CRE vise à attribuer en 2 ans un volume total de 3000 MW réparti en 6 périodes de candidature. Cet appel d'offres concerne les installations constituées de 7 éoliennes au minimum ou comprenant une éolienne d'une puissance nominale supérieure à 3 MW.

Nous analysons aujourd'hui les résultats de la **deuxième tranche de l'AO**, publiés le 6 septembre 2018 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

## PÉRIMÈTRE DE CET AO

- ✓ Type : Installations terrestres d'au moins 7 éoliennes ou comprenant une éolienne d'une capacité de 3 MW
- ✓ Durée du complément de rémunération : **20 ans**
- ✓ Tarif maximum : **71 €/MWh**
- ✓ Notation : **Prix (100)**

TRANCHE AO	DATE MAXIMUM DE DÉPÔT DES OFFRES	PUISSANCE CUMULÉE APPELÉE (MW)
1	Déc-17	500
2	Juin-18	500
3	Déc-18	500
4	Juin-19	500
5	Déc-19	500
6	Juin-20	500

## DONNÉES CLÉS – TRANCHE 2

- ✓ Puissance attribuée : **118,2 MW**
- ✓ Nombre de lauréats : **5 projets**
- ✓ Moins de 300 MW de projets candidats selon France Energie Eolienne
- ✓ Prime pour l'investissement participatif :
  - ✓ Part du financement à partir de 20% **2 €/MWh**
  - ✓ Part du financement de 20% à 40% **Interpolation linéaire**
  - ✓ Part du financement supérieure à 40% **3 €/MWh**



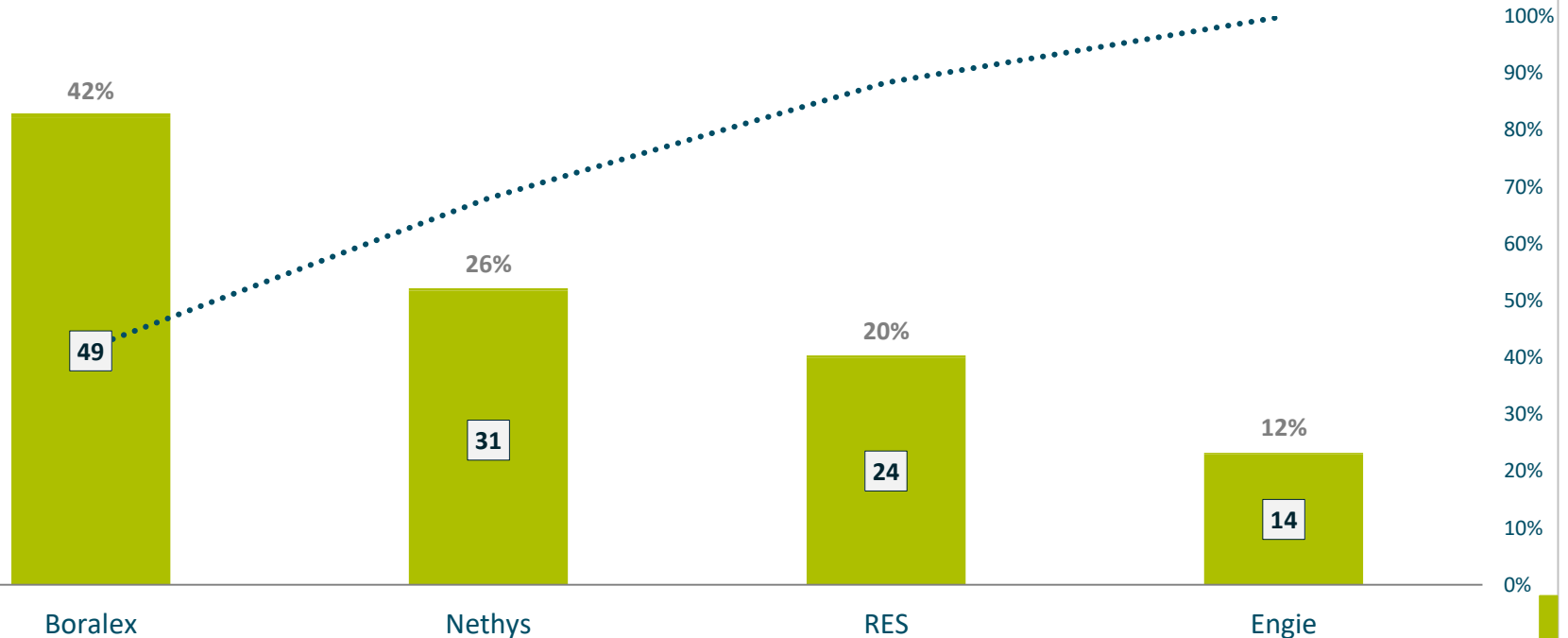
# LAURÉATS AO EOLIEN TERRESTRE – TRANCHE 2

## PUISSANCE À INSTALLER PAR DÉVELOPPEUR

Résultats publiés le 06 septembre 2018

- Le volume total attribué pour cette tranche est de 118,2 MW pour 4 lauréats.
- Cette deuxième tranche a été sous-souscrite avec seulement 300 MW de projets candidats à l'appel d'offres selon France Energie Eolienne. La capacité totale lauréate est donc bien loin de la puissance appelée de 500 MW.
- **Boralex** est le grand gagnant de cette tranche avec 2 projets lauréats pour un total de 49,4 MW à installer.

SOURCE: ANALYSE FINERGREEN



*N.B. Tous les projets ont été attribués à un développeur dans le cadre de cette analyse.  
Merci de nous contacter si vous souhaitez apporter de nouvelles informations.*

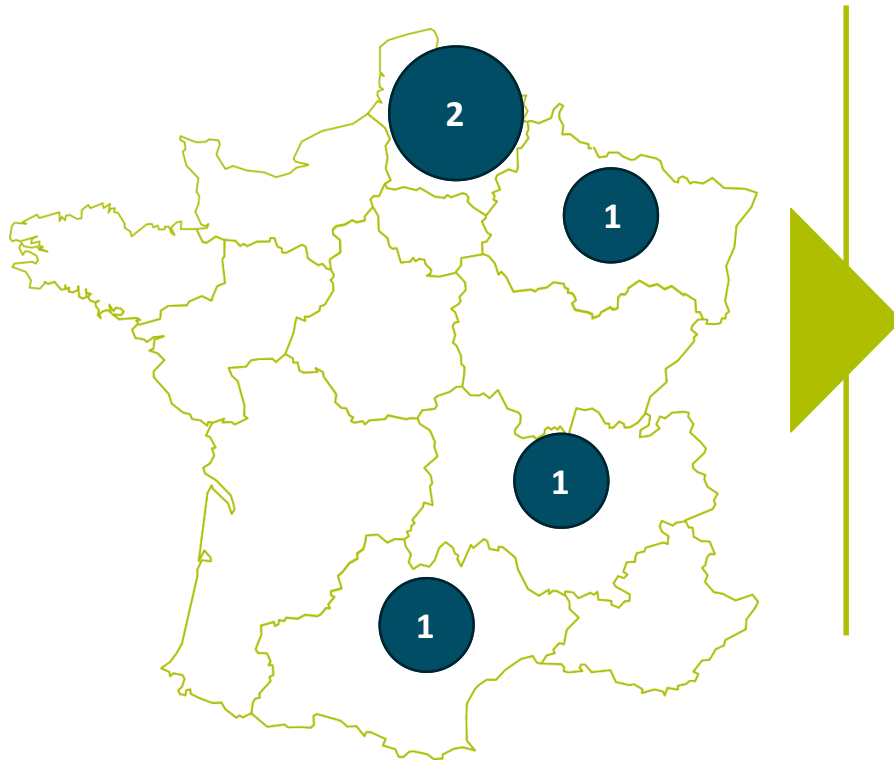
*Ce graphique s'attache à présenter la puissance remportée par développeur, même si certaines installations sont développées pour le compte de tiers.*



# RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS



Nombre de projets lauréats de la deuxième tranche de l'AO éolien



Comme lors de la première tranche de cette appel d'offres, la région **Hauts-de-France** s'est vue attribuée le plus de projets, pour une puissance de 45,1 MW soit plus de 38% de la puissance totale attribuée.

Le plus grand projet lauréat de cette tranche est l'unique projet lauréat en région **Auvergne-Rhône-Alpes** avec une puissance de 35,4 MW.

Les régions de l'ouest de la France sont les grandes absentes de cette deuxième tranche puisqu'aucun projet lauréat n'y est situé.



# CONTACTS

---

## **FINERGREEN France**

32 rue de Paradis  
75010 Paris

### **Damien RICORDEAU**

**Président Fondateur**

Mobile: +33 (0)6 35 50 62 84  
[dri@finergreen.com](mailto:dri@finergreen.com)

### **Arthur OMONT**

**Chargé d'Affaires**

Mobile: +33 (0)7 81 34 61 40  
[aom@finergreen.com](mailto:aom@finergreen.com)

### **Bastien MARTINEZ**

**Analyste**

Mobile: +33 (0)7 60 03 29 06  
[bma@finergreen.com](mailto:bma@finergreen.com)



